

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.36 Forum mondial sur la diversité biologique

CONSCIENTE que les Etats, les ONG et les communautés manifestent de plus en plus leur intérêt et leur engagement à sauver, étudier et utiliser de façon durable leur diversité biologique et leurs ressources biologiques, comme le montrent, à l'évidence, la négociation, la signature et l'entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique;

RECONNAISSANT que l'application réussie de la Convention dépendra de la participation pleine et entière des communautés qui cultivent, pêchent, récoltent, industrialisent et jouissent esthétiquement de la nature et des ressources biologiques qu'elle recèle et les apprécient et que la protection, l'inventaire, l'étude, la surveillance continue et l'utilisation ne s'appliquent pas seulement aux aires protégées mais à tous les espaces terrestres et à toutes les régions marines;

CONSCIENTE, de ce fait, que les milieux de la science, de la foresterie, de la pêche, de l'agriculture, les groupes autochtones, les ONG et les organisations de citoyens, l'industrie et le monde des affaires sont des alliés et partenaires nécessaires pour l'application de cette Convention;

NOTANT que ces secteurs et communautés ont, à ce jour, eu peu d'occasions de participer à la rédaction des politiques et à la planification des mesures en rapport avec la diversité biologique et au débat international sur les problèmes et les solutions;

RAPPELANT l'expérience pionnière menée par l'UICN, le WRI (Institut mondial des ressources), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres partenaires qui ont tenu des consultations régionales durant l'élaboration de la Stratégie mondiale pour la diversité biologique (SMD), laquelle demande la mise en place d'un mécanisme international encourageant l'étude à large spectre et la connaissance des questions relatives à la diversité biologique; ainsi que la consultation menée par le African Centre for Technology Studies à Nairobi, Kenya, en novembre 1992 et le Forum mondial sur la diversité biologique tenu au siège de l'UICN en octobre 1993 qui ont favorisé la participation de nombreuses communautés à un dialogue hors consensus sur des questions

et des solutions sélectionnées en vue de l'application de mesures relatives à la diversité biologique;

NOTANT les efforts déployés de manière constante par l'UICN pour décentraliser son Programme et renforcer ses réseaux de membres régionaux;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. 1. DEMANDE au Directeur général, dans la limite des ressources disponibles, de convoquer, dans les régions, des réunions successives d'un Forum sur la diversité biologique, en collaboration avec les membres et d'autres organisations et de nommer un correspondant au secrétariat, au sein du Programme de l'UICN pour la diversité biologique, afin de faciliter l'organisation de réunions et d'assurer la continuité tout en maintenant le niveau minimal d'organisation et d'administration.
2. 2. CONSEILLE au Directeur général d'envisager, pour les réunions du Forum, les objectifs suivants:
 - (a) analyser et débattre des questions écologiques, économiques, institutionnelles et sociales critiques, afin de faire progresser le développement et l'application de la Convention sur la diversité biologique et de la Stratégie mondiale pour la diversité biologique;
 - (b) promouvoir la ratification et l'application de la Convention;
 - (c) promouvoir l'intégration des propositions de la Stratégie mondiale pour la diversité biologique dans des activités et plans internationaux, nationaux et locaux.
3. 3. PRIE INSTAMMENT ceux qui organiseront les sessions du Forum:
 - (a) d'y faire participer, en faisant appel aux réseaux existants, des personnes appartenant aux communautés qui vivent avec les plantes et animaux sauvages et domestiqués et la vie microbienne, en dépendent, les utilisent ou en prennent soin;
 - (b) de faciliter le dialogue entre ces communautés sur les questions critiques déterminées par elles-mêmes,

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

dans une région particulière et sur les possibilités d'action, de coopération et de partenariat;

- (c) d'encourager à comprendre et apprécier les opinions et expériences différentes des diverses communautés en vue de promouvoir des mécanismes évolutifs de collaboration et d'action sans faire pression pour obtenir un consensus d'opinion.
4. DEMANDE aux membres de l'UICN et aux organismes et institutions qui soutiennent l'Union de collaborer avec le secrétariat pour concevoir, organiser, accueillir et financer les futures sessions du Forum sur la diversité biologique, en vue de garantir que ce mécanisme obtienne la participation la plus large possible, à tous les niveaux, des gouvernements, des groupes du secteur indépendant et d'organisations internationales, dans le monde entier.
 5. PRIE le Directeur général de faire coïncider les sessions du Forum mondial sur la diversité biologique avec les futures sessions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.